

Année 13

Tambour battant



Edito

Sous la houlette de la Poste l'adressage vient de s'achever. Il a fallu modifier des adresses pour éviter les erreurs (y compris avec des noms hors commune), normaliser les noms des voies en routes, rues, impasses et utiliser la numérotation métrique (avec des numéros à 4 chiffres parfois). Mais les jolis noms de nos lieux-dits restent. Des panneaux signalétiques vont compléter ce travail et être posés dans l'hiver. Les plaques de numéros de maison sont à retirer à la mairie.

Après ce passage obligé, le Conseil Municipal s'est donné pour principal objectif de conforter l'animation dans notre commune. Il a ainsi voté l'aménagement du stade pour accompagner la bonne santé du club de football mais aussi permettre à tous de bénéficier d'un terrain de loisirs agréable et bien équipé.

Il a aussi décidé de soutenir les intermittents du spectacle mis en difficulté par la crise COVID et a souhaité que deux de leurs créations soient présentés à Marçais.

*Profitons de ces spectacles pour partager un moment convivial:
Rendez vous dimanche 7 novembre à 16h !*

N°56

octobre/
novembre
2021

Téléphone : 02 48 96 12 31
Télécopie : 02 48 56 37 99
Courriel :
mairie-marçais@wanadoo.fr
Site : marçais.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE :

**Du mardi au samedi de
10h à 12h.**

Ouverture du secrétariat de MAIRIE

Du mardi au Vendredi de
10h à 12h et de 14h à
18h

Permanences des élus a la mairie

Samedi de 10 h à 12h

AU CALENDRIER

**Cultivons
l'essentiel**



**DIMANCHE 7 NOVEMBRE
de 16h à 18h à la salle des fêtes**
Deux spectacles « surprise » d'une 1/2
heure chacun dans le cadre du
dispositif « Cultivons l'Essentiel »
Entracte autour d'un goûter offert par
la mairie
Tout public. Entrée gratuite.

JEUDI 11 NOVEMBRE à 10h
Cérémonie de commémoration au
monument aux morts, suivie d'un vin
d'honneur..

F  **T**

LES DATES DES MATCHS

Venez encourager
l'équipe de l'Etoile
Sportive de Marçais au
lors des rencontres à
domicile au stade
Les dimanches :
21 novembre
28 novembre
et 12 décembre
Buvette sur place

BRÈVES

Vaccin COVID:

Pour les plus de 65 ans et les personnes à risques la troisième dose de vaccin est possible 6 mois après la dernière injection.
Renseignements : votre médecin, votre pharmacien.

Eau potable

Le changement de la canalisation qui dessert le nord et le sud de notre commune a été opéré le 13 octobre. Souhaitons qu'il améliore la situation de ces secteurs.

Pour être alerté

L'application pour téléphone portable CIVOX permet d'alerter ou être alerté des informations sur la commune

Communauté de Communes

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI-H)

Désormais le document de gestion de l'urbanisme s'appliquant à notre commune est le PLUI. Sa validation entraîne des modifications à la situation précédente (carte communale). Il est prudent de se renseigner avant tout projet de travaux. Par exemple les clôtures de terrains non agricoles ou les ravalements de façades doivent être déclarés, les agrandissements de maison sont limités... Par ailleurs les contrôles sont également plus nombreux et précis grâce aux photos aériennes.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

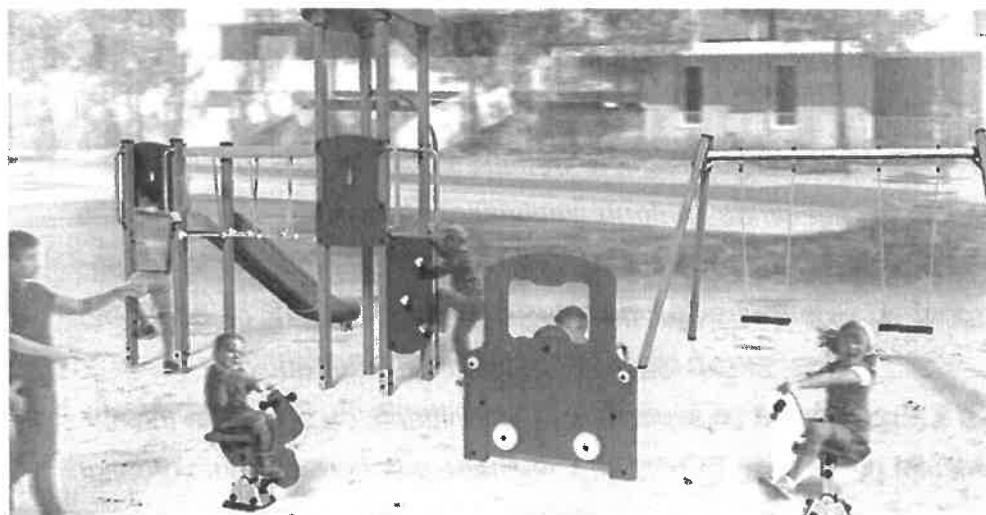
Le Conseil Municipal s'est réuni pour aborder plusieurs sujets et voter sur des devis.

Crèche

La Caisse d'Allocations Familiales(CAF) change ses modalités d'aide et met en place sur la Communauté de Communes une Convention Territoriale Globale. Cette convention prend mieux en compte les besoins des habitants et elle est plus favorable à la crèche des Gabignons en terme de soutien financier. Le Conseil a donc décidé de la signer en remplacement du contrat CAF en cours et de modifier sa subvention en conséquence.

École

La dernière réunion du Regroupement Pédagogique a permis de faire le point sur la rentrée scolaire (voir en page 3). Conformément à la réflexion engagée avec Orcenais, le Conseil accepte l'idée d'une grille de tarif pour la cantine scolaire. En effet l'État propose d'aider les communes qui mettent en place une tarification progressive ce qui permettra de baisser le prix des repas pour une partie des familles.



Aménagement du stade

Le Conseil décide de valider le projet d'aménagement du terrain élaboré par les conseillers dans l'été : les devis d'installation d'une aire de jeux, de buts multisports et du terrain de boules et la demande de subvention régionale à hauteur de 40 % du total sont acceptés.

Entretien de la commune

Le Conseil Municipal a validé les devis concernant l'achat d'un broyeur de végétaux et l'entretien de fossés.

NOUVELLES ADRESSES

Le site pratique pour informer les principaux organismes publics et privés de votre changement d'adresse est le suivant :

<https://psl.service-public.fr/>

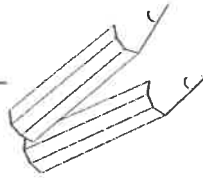
Choisir : *modification administrative*

RETRAIT DES PLAQUES DE MAISON

La ou les plaques numérotées de votre adresse sont à retirer contre signature à la mairie. Les employés municipaux ne les poseront qu'en cas d'impossibilité des personnes.

FOCUS SUR LA RENTREE

L'école



La rentrée scolaire s'est passée dans de bonnes conditions avec l'accueil de nouveaux personnels : institutrice, ATSEM et accompagnatrice cantine. Seul point noir le transport pour lequel Mme Dion a dû intervenir à plusieurs reprises auprès du directeur de l'entreprise. C'est aujourd'hui résolu avec un nouveau chauffeur.

60 élèves, un équipement informatique et une bibliothèque flambants neufs et des locaux désormais refaits : notre école est exemplaire. Aujourd'hui le desserrement du protocole sanitaire soulage le personnel et la vie des enfants et des enseignantes. Bonne année scolaire à tous !

Le foot

Des élus du Conseil Municipal ont rencontré le nouveau bureau de l'Etoile Sportive de Marçais. Cette année le club est fort de 23 licenciés et il affiche un bon dynamisme et un bel esprit.

Le calendrier des matchs à domicile est en première page : n'hésitez pas à aller soutenir l'équipe au stade. L'ouverture de saison entre Ids Saint Roch et Marçais a réuni plus de 100 spectateurs et s'est soldée par un match nul.

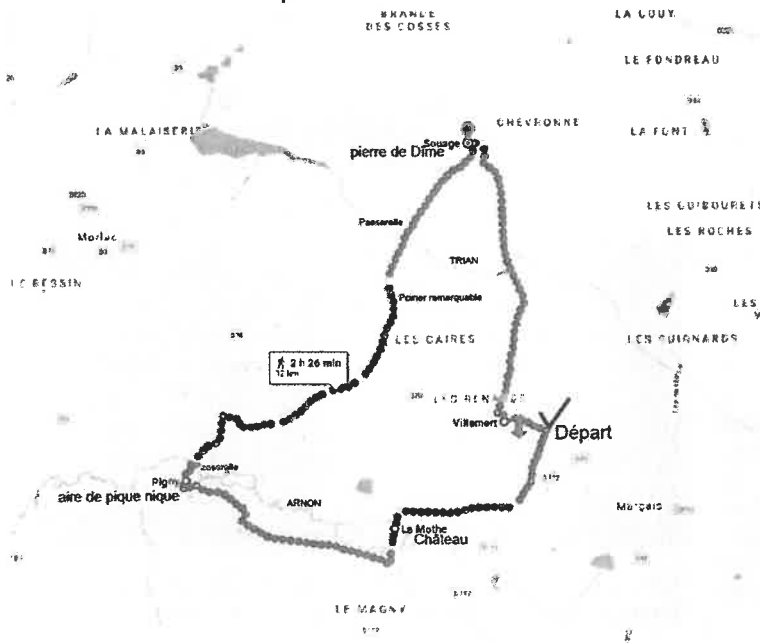
Bureau : Thomas Coudrin, président, Ludovic Béziau, vice-président, Arthur Diruit, secrétaire, Clarisse Chery, secrétaire-adj, Sabrina Cassonnet, trésorière, Agnès Bontemps, trésorière-adj

Une belle randonnée entre Trian et Arnon

Souage, Pigny, la Mothe, Villemort

Ce circuit pédestre de 12km sur Marçais et Morlac se compose d'une partie sur route mais essentiellement sur route communale et sur des chemins. Il passe par des sites remarquables, suit et traverse nos deux rivières. Vous pouvez le faire depuis le bourg (3km supplémentaires) mais il vaut mieux partir du carrefour de la D70 et de la route du Colombiers (la Chaume au Chat) où le parking est possible. Attention : le chemin du bord de l'Arnon est impraticable en conditions humides !

Partir vers le Chatelet et prendre la route de la Mothe. Traverser l'Arnon puis prendre le 1^{er} chemin à droite après la passerelle. Le suivre jusqu'à Pigny puis traverser à nouveau l'Arnon. Suivre le fléchage du circuit des Traînes jusqu'à Souage. Prendre à droite puis le premier chemin à droite vers Villemort. Rejoindre la D70 et prendre à gauche vers votre point de départ.



Brèves

Crèche

Malgré une dérogation faisant passer l'accueil de 15 à 18 places, les Gabignons ont toujours une liste d'attente.

Inscrire les bébés au plus tôt est parfois insuffisant y compris pour les habitants de la commune pourtant principaux bénéficiaires du service (9 enfants accueillis en 2020, 8 en 2021).

Course cycliste



Une centaine de coureurs a participé à la course Alain et Jacques Martinat le 11 septembre. Un succès ensoleillé pour le club organisateur, l'ECOM. Merci aux parents d'élèves de l'APE. qui ont tenu la buvette.

Label



Avec près de 16 % de sa surface agricole en Agriculture Biologique la commune s'est vue décerner la première reconnaissance régionale « Territoire Bio Engagé ». L'agriculture est notre principale activité économique, la reconnaissance des efforts de ses agriculteurs est donc une fierté.

Jeu

Connaissez vous l'application Geocaching qui permet d'explorer en localisant des cachettes avec son téléphone? Un jeune du village en a positionné 7 à Marçais. Un indice: une des cachettes s'appelle « la cache de Tim »...



Rappel des lois sur les déchets et l'utilisation des produits phytosanitaires

Depuis 2017 l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite dans l'espace public et pour tous à proximité des fossés, ruisseaux et rivières. De même il est interdit de déposer des déchets de toute nature, y compris les déchets verts, dans les espaces publics.

Les sanctions sont appliquées par les agents de l'Office Français de la Biodiversité. Ses agents assermentés réunissent les anciens agents de la police de l'environnement et ceux de l'office de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Marçais au Congrès International pour la biodiversité !

L'Agence Régionale de la Biodiversité accompagne et conseille les communes « Engagées pour la Nature » (chez nous : La Celle, Saint Vitte, Touchay et Marçais). Elle leur a proposé de présenter les actions portées par les collectivités au Congrès Mondial de Marseille.

En marge des négociations des Etats pour la sauvegarde de la nature, il s'agissait de participer à deux tables rondes organisées par l'Office Français pour la Biodiversité : c'est Marçais qui a finalement témoigné aux côtés de Bouc Bel Air, La Flèche et Tournefeuille (15 à 30000 habitants) .

Pourquoi et comment entretenir différemment la commune :

La commune s'organise depuis plusieurs années pour être conforme aux obligations en matière d'entretien et pour anticiper les évolutions à venir. Elle s'est équipée d'outils pour améliorer les conditions de travail des salariés et permettre un entretien des espaces différent.

Il faut aujourd'hui changer de regard sur nos espaces publics : les végétaux, l'herbe seront de plus en plus présents. Il s'agit de faire plus de place à la nature mais aussi de penser à la santé de tous et de laisser les produits aux usages professionnels et incontournables. D'autant que le changement climatique va rendre de plus en plus inconfortables les surfaces bétonnées ou goudronnées.

Le travail mené par les conseillers vise à accompagner cette évolution tout en améliorant le cadre de vie de tous.

DES EXEMPLES

L'aire de Giraudet

Les rives de l'Arnon sont identifiées comme sensibles (Natura 2000). Les agriculteurs possédant des champs dans ce secteur vont pouvoir être aidés dans leurs pratiques (**réunion à venir le 15 novembre**). Pour la commune l'aire de pique nique de Giraudet bénéficie donc d'une gestion particulière: pas de fauchage des rives (sauf quelques passages), tonte régulière autour des tables mais simples nettoyages annuels ailleurs.

La pose d'un panneau pédagogique est en cours de réflexion.



Un cimetière rural d'autrefois : pas de désherbage chimique ou manuel ! (carte postale des années 30)

Le cimetière

Les élus entendent beaucoup de remarques sur l'entretien du cimetière. Mais nous devons revoir là aussi nos habitudes. Cela se fera dans le respect des défunts mais rappelons que nos agents n'ont pas à intervenir sur les concessions.

La commune a engagé un recensement des tombes abandonnées. Du fait d'un certain nombre de tombes inconnues, nous faisons appel à celles et ceux qui pourraient aider à identifier leurs occupants .